



Tél.: 418-356-5501
Fax: 418-356-5502

Le, 8 octobre 2014

Ministre des Transports
Madame Lisa Raitt
Place de Ville, Tour C
330 rue Sparks, 29ième étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Madame la Ministre,

Les membres du conseil me prient de vous transmettre la résolution jointe concernant les compressions envisagées à Postes Canada.

Recevez, Madame, mes salutations distinguées.

Richard Pelletier
Directeur général

c.c. M. Denis Lemelin

M. François Lapointe, député
M. Brad Woodside, président



**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA
VILLE DE ST-PAMPHILE
COMTÉ MONTMAGNY-L'ISLET**

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St- tenue à la salle du conseil le 6 octobre 2014 à 20 heures à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Francine Couette, Marlène Bourgault, MM. Jean-René Boucher, Clermont Pelletier, Luc Paris et Simon Pelletier tous membres du conseil et formant quorum.

Rés. 2014-143 **APPUI-SAUVONS POSTES CANADA.**

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant les heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé:

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui de la conseillère Francine Couette et est résolu que la Ville de St-Pamphile écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Ville de St-Pamphile demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer les changements majeurs au service postal public.

Copie certifiée conforme le 7 ième jour d'octobre 2014.

Richard Pelletier, directeur général